



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 janvier 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2009

**Subvention aux Centres Socioculturels et à l'Ensemble
Socioculturel Niortais - Acomptes**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009

DELIBERATION D20090031

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention aux Centres Socioculturels et à l'Ensemble
Socioculturel Niortais - Acomptes**

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller Municipal Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

La ville a conclu avec les associations socioculturelles niortaises des conventions d'objectifs. Certaines d'entre elles sont en cours de validité et portent effet jusqu'en fin 2009, 2010 ou 2011 selon le cas. D'autres sont arrivées à échéance.

Nous engageons par ailleurs un travail d'étude de ce secteur destiné à doter la collectivité d'une meilleure visibilité et à fiabiliser les prévisions budgétaires. Ce travail sera réalisé au cours du premier semestre 2009.

Il conduira à proposer de nouvelles conventions d'objectifs à valoir à compter de l'exercice 2010.

Dans cette attente, il reste nécessaire de :

- Permettre le bon fonctionnement de ces associations.
- Renouveler pour l'exercice 2009, les conventions arrivées à échéance (ESN, CSC Centre Ville) : ces conventions seront soumises au Conseil Municipal après le vote du budget.
- Verser à chaque association sur la base d'un avenant à leur convention actuelle, un acompte correspondant à 50% de leur subvention de fonctionnement 2008.

Imputation budgétaire : 65 4221 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants avec les associations ci-après :

Associations	Montant de l'acompte
Centre Socioculturel de Champclairot/Champommier	59 775 €
Centre Socioculturel du Centre Ville	82 700 €
Centre Socioculturel de Part et d'Autre	101 870 €
Centre Socioculturel du Grand Nord	133 240 €
Centre Socioculturel du Parc	103 930 €
Centre Socioculturel de Saint Florent/Goise	104 030 €
Centre Socioculturel de Sainte pezenne	61 940 €
Centre Socioculturel de Souché	70 450 €
Ensemble Socioculturel Niortais	190 290 €

- Autoriser Madame le Maire à les signer et à verser aux associations les acomptes relatifs aux subventions qui leurs seront allouées au titre de l'année 2009, conformément aux dispositions mentionnées dans les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

